

**Projet PAC Rif Central**  
**Activité « Sensibilisation et Participation »**

Rapport de synthèse sur les résultats de la prise de contacts  
(« Diagnostic participatif »)

**Remarques générales :**

La commune urbaine est une collectivité territoriale du droit public, dotée de la personnalité morale et l'autonomie financière. Le président du conseil communal est le véritable exécutif au niveau de la commune il a un pouvoir très étendu en sa double qualité d'exécutif communal et comme représentant de l'état. La loi de 2002 confère aux autorités administratives centrale le pouvoir d'exercer une tutelle sur les communes, ce contrôle peut être à la fois exercé sur les agents et aussi sur leurs actes.

La tutelle sur les personnes s'exerce à l'égard des membres du conseil pris individuellement, du président et ses adjoints ainsi que du conseil dans son ensemble. Il en résulte un très large pouvoir accordé aux présidents et conseils communaux dont les limitations sont parfois mal connues de la part de certains présidents et conseils des communes ; d'où le rôle de sensibilisation qui nous incombe afin d'encourager une meilleure participation de ces derniers.

Cependant, le but législatif recherché de la commune est qu'elle remplisse le rôle d'école de civisme et de devoir national, un centre de formation à la chose publique et aux techniques plurielles de la vie économique et sociale,

On note des disparités entre les communes urbaines et communes rurales.

Le monde rural continue toujours, malgré les quelques progrès réalisés à accuser un retard considérable en matière de développement par rapport au milieu urbain.

Les problèmes des communes rurales demeurent l'analphabétisme et la sous administration.

La situation géographique de toutes les communes du PAC est régi par un facteur commun qui est la façade montagneuse abrupte creusée par des oueds plus ou moins importants en largeur comme en longueur d'orientation général Sud Est / Nord West ; la largeur des vallées qui favorise une meilleure activité agricole ainsi que sa communication avec la cote créant des ports naturels pour la pêche est un élément déterminant pour le niveau de vie des populations locales du Rif Central, ainsi que le gradient de pluviométrie qui diminue d'Ouest en Est .

Sur le terrain on peut noter les intérêts et attentes suivants de la part des communes concernées par le PAC:

- Renforcement des attitudes et des décisions de la commune à travers la gestion des grands pouvoirs donnés à la commune par rapport à la limitation de ce pouvoir tel la tutelle
- Implication de l'administration dans les décisions à travers les stratégies conventions et recommandations sorties du PAC pour réaliser les points spécifiques décrits dans le tableau ci-dessous.
- Facilitation des activités de sensibilisation et de participation au sein de la Commune
- Faire impliquer les parties prenantes locales et nationales pour une meilleure gestion des ressources locales tout en assurant l'essor du développement local
- Sensibiliser la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone du PAC
- L'implication de la population au processus de développement.
- La dynamisation des initiatives locales de développement socio-économique.
- La mobilisation des ressources humaines, techniques et financières nécessaires à la concrétisation des actions et projets programmés.
- L'accompagnement, le suivi technique et l'évaluation des projets.

En ce qui concerne, les faiblesses identifiées, on peut noter les points suivants :

- Les communes sont généralement très pauvres, Il s'agit de villages incrustés dans des zones montagneuses majoritairement d'accès très difficile se situant en aval de la façade abrupte du Rif Central
- Les communes subissent donc les conséquences de pollutions et d'inondations conséquentes aux activités non durables en amont des bassins versants tel la Déforestation, Monocultures, Utilisation intensifiée des pesticides et engrais »
- La richesse de chaque commune dépend de la largeur des vallées « Economie basée sur la l'agriculture et ou la pêche artisanale. » d'où les différences entre les communes dont les vallées sont plus larges que d'autres.
- Manque de formation et de savoir et de savoir faire dans la gestion durables des ressources
- Faible conscience de l'importance des stratégies et de plans d'action pour la gestion durable et le développement équilibré.
- Manque de conscience sur le problème de la littoralisation
- Manque d'implication au niveau des actions dans la gestion d'un tourisme léger et écologique
- Manque de savoir faire pour l'attraction du tourisme à affinité tourisme rural.
- Manque de formation des autochtones pour adhérer à des projets de développement
- Manque de savoir faire a fin de tirer bénéfice aux autochtones des projets de développement
- Manque d'implication au niveau des actions de reboisements et prévention des inondations en aval
- Manque de conscience sur l'importance du nouveau rôle et pouvoirs de contrôle et validations légales des différentes activités au sein de la Commune
- Sous réserve pour le président et les membres du bureau, des indemnités de fonctions, de représentation, et de déplacement qu'ils peuvent les percevoir dans des conditions et pour un montant fixé par le décret de 1978 « par rapport aux déplacements pour la participation ».

## Remarques spécifiques :

### Communes des zones côtières de la Province d'Al Hoceima

Commune	Points spécifiques à considérer pour l'analyse des problèmes liés à la GIZC
Al Hoceima	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement des activités touristiques au sein de la ville</li> <li>- Création d'emploi et diminution du chômage parmi les jeunes</li> <li>- Protection du milieu marin et côtier</li> <li>- Sensibilisation et Education Environnementale</li> <li>- Epuration des eaux usées en milieu urbain</li> <li>- Résolution du problème de la décharge d'Al Hoceima</li> <li>- Déchets et recyclage</li> </ul>
Izemmouren	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de la Commune</li> <li>- Commune se situant à l'intérieur de « Parc National d'Al Hoceima » PNAH</li> <li>- Ouverture d'accès difficile à la mer</li> <li>- Développement de la pêche artisanale</li> <li>- Création de points de débarquement</li> <li>- Développement du Tourisme rural et de montagne.</li> <li>- Réduire le taux de chômage très élevé</li> </ul>
Ait Youssef Ouali	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commune située à l'Est de la vallée de Nekkour la plus large vallée de la zone du PAC</li> <li>- Développement de la Commune à grande ressource mais très pauvre</li> <li>- Faible développement au niveau de la zone</li> <li>- Absence totale d'activité touristique</li> <li>- Réduire le chômage très élevé chez les jeunes</li> <li>- La plus vaste Plage sablonneuse du Rif Central</li> <li>- Risques énormes d'Inondation du Oued Rhis et Nekkour</li> <li>- Forte sismicité de la zone .</li> <li>- Participation au GRH gestion des ressources planification au sein de la GL Al Hoceima</li> <li>- Sensibilisation et implication des présidents des communes au sein du PNAH à :               <ul style="list-style-type: none"> <li>- prévenir le Grand impact négatif du mégaprojet Souani et autres sur la littoralisation de la cote de la baie d'Al Hoceima considérée comme la la zone la plus sablonneuse du Rif Central.</li> <li>- prévenir la Pression touristique balnéaire sur la zone marine du PNAH</li> </ul> </li> </ul>

Rouadi	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commune très pauvre au sein du PNAH</li> <li>- Faible développement au niveau de la zone montagneuse à sol très pauvre</li> <li>- Accès difficile à la mer</li> <li>- Absence totale d'activité touristique</li> <li>- Taux de chômage très élevé</li> <li>- Développement de la pêche artisanale <ul style="list-style-type: none"> <li>- imposer un contrôle sur pêche sous marine</li> <li>- prévenir la pression de la marina et des bateaux de plaisance sur les falaises d'Imzouren abritants les nids des Balbuzards</li> </ul> </li> <li>- Instauration du zonage des zones intégrales « 500 m aux alentours des nids des Balbuzards »</li> </ul>
Beni Boufrah	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assez grande vallée par rapport aux autres vallées de la zone du PAC</li> <li>- Mise à profit des mégaprojets de la zone de Cala Iris aux autochtones à travers : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La qualification de la main d'œuvre</li> <li>- La formation des jeunes dans le centre de Tourisme d'Al Hoceima</li> <li>- Le développement du tourisme Rural</li> <li>- Le développement de tourisme de pêche</li> </ul> </li> <li>- Niveau de savoir et savoir faire très bas</li> <li>- Analphabétisme</li> <li>- Grand manque de confiance</li> <li>- Le style de communication doit être adapté aux intérêts des acteurs de cette zone rurale côtière</li> <li>- Participation au GRH gestion des ressources planification au sein de la GL Al Hoceima</li> <li>- Gestion des conflits en relation avec les Investisseurs locaux par rapport à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'hébergement du megaprojet Cala Iris</li> <li>- Manque de formation des autochtones pour adhérer à ce type de projet</li> <li>- Manque de savoir faire a fin de tirer bénéfice aux autochtones de ce mégaprojet</li> </ul> </li> </ul>

<p>Bani Ajmil Mastassa</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Deuxième plus grande vallée dans la zone d'Al Hoceima</li> <li>- Grand impact négatif du mégaprojet Cala Iris sur les ressources du Parc National d'Al Hoceima « PNAH »</li> <li>- Gestion des conflits en relation avec les Investisseurs locaux par rapport à : <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'Hebergement du Megaprojet Cala Iris</li> <li>- Manque de formation des autochtones pour adhérer à ce type de projet</li> <li>- Manque de savoir faire a fin de tirer bénéfice aux autochtones de ce mégaprojet</li> </ul> </li> <li>- Mise à profit des mégaprojets de la zone de Cala Iris aux autochtones à travers : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La qualification de la main d'œuvre</li> <li>- La formation des jeunes dans le centre de Tourisme d'Al Hoceima</li> </ul> </li> <li>- Cultures illégales du Cannabis (Cultures du Cannabis en aval au sein des vallées a moins d'effet que celui produit au détriment des forêts de cédraies et des chênaies en amont)</li> <li>- Le développement du tourisme Rural</li> <li>- Le développement de tourisme de pêche</li> <li>- Niveau de savoir et savoir faire très bas et grand manque de confiance</li> <li>- Analphabétisme</li> </ul>
<p>Snada</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Centre communal situé en aval de la zone côtière Grand impact négatif du mégaprojet Cala Iris sur les ressources du Parc National d'Al Hoceima « PNAH »</li> <li>- Mise à profit des mégaprojets de la zone de Cala Iris aux autochtones à travers : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La qualification de la main d'œuvre</li> <li>- La formation des jeunes dans le centre de Tourisme d'Al Hoceima</li> <li>- Le développement du tourisme Rural</li> <li>- Le développement de tourisme de pêche</li> </ul> </li> <li>- Pression touristique balnéaire sur la zone marine du PNAH « Partie Snada »</li> <li>- Absence de contrôle de pêche sous marine</li> <li>- Pression de la marina et des bateaux sur les falaises du PNAH abritants les nids des Balbuzards</li> <li>- Absence de zonage des zones intégrales du PNAH « 500 m aux alentours des nids des Balbuzards »</li> <li>- Niveau de savoir et savoir faire très bas</li> <li>- Analphabétisme et grand manque de confiance</li> <li>- Le style de communication doit être adapté aux intérêts des acteur de cette zone rurale côtière</li> </ul>

## Communes des zones côtières de la Province de Chefchaouen

Commune	Points spécifiques à considérer pour l'analyse des problèmes liés à la GIZC
Tassift	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commune limitrophe à la province de Tetuan</li> <li>- Absence de zone côtière de cette commune</li> <li>- Sensibiliser la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone du PAC</li> <li>- Boisement</li> <li>- Assainissement rural</li> <li>- Gestion des déchets solides dans la commune.</li> <li>- Développement de la pêche artisanale</li> <li>- Création de points de débarquement</li> </ul>
Tizgane	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commune limitrophe à la province de Tetuan</li> <li>- Moitié Est de la vallée du Oued Laou « l'autre moitié appartenant à la province de Tetuan</li> <li>- La Kasbah du village de Targha, appelée Dar Sultan est une forteresse médiévale à l'intérieur d'une vallée à relief moins abrupte près de la mer , plages plus développée .</li> <li>- Influence de la Rocade sur le développement de la zone</li> <li>- Sensibiliser la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone du PAC</li> <li>- Boisement</li> <li>- Assainissement rural</li> <li>- Gestion des déchets solides dans la commune.</li> <li>- Illégalité des activités de la population locale « culture du cannabis »</li> <li>- Marché lucratif des cultures du cannabis</li> <li>- Risque de développement anarchique et de la littoralisation de la cote</li> <li>- Développement de la pêche artisanale</li> <li>- Création de points de débarquement</li> <li>- le souk d'Oued Laou présente un intérêt particulier. Il est le point de rencontre de toutes les populations limitrophes.</li> <li>- Au-delà des approvisionnements classiques, le souk commercialise tout un ensemble de productions artisanales locales dont les plus renommées sont la poterie et le tissage.</li> </ul>
Stehat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Moitié Ouest de la vallée du Oued Stehat « l'autre moitié appartenant à la commune de Beni Bouzra</li> <li>- La petite ville de Stehat, centre administratif côtier de la province de Chefchaouen est situé dans la vallée d'Oued Bouchia</li> <li>- Cercle communale regroupant les communes de Stehat , Bni Bouzra , et Tizgane ,Sensibiliser la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone du PAC</li> <li>- Boisement</li> <li>- Assainissement rural</li> <li>- Gestion des déchets solides dans la commune.</li> <li>- Développement de la pêche artisanale</li> <li>- Création de points de débarquement</li> </ul>

Bni Bouzra	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relief très accidenté et vallée de faible largeur et longueur</li> <li>- Commune assez pauvre</li> <li>- Sensibiliser la population aux valeurs naturelles et culturelles de la zone du PAC</li> <li>- Boisement</li> <li>- Assainissement rural</li> <li>- Gestion des déchets solides dans la commune.</li> <li>- Développement de la pêche artisanale</li> <li>- Création de points de débarquement</li> <li>- Activité d'agriculture limitée</li> <li>- Présence de champs de cannabis en amont des vallées restreintes</li> </ul>
Amtar	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Assez grande vallée du Oued M'ter</li> <li>- Boisement</li> <li>- Assainissement rural</li> <li>- Gestion des déchets solides dans la commune.</li> <li>- Développement de la pêche artisanale</li> <li>- Création de points de débarquement</li> <li>- Activité de pêche artisanale et d'agriculture, notamment le cannabis</li> </ul>
Beni Smih	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commune pauvre sans accès à la cote</li> <li>- Commune ne possédant pas de cote</li> <li>- Relief accidenté sans vallée importante</li> <li>- Boisement</li> <li>- Assainissement rural</li> <li>- Gestion des déchets solides dans la commune.</li> <li>- Développement de la pêche artisanale</li> <li>- Création de points de débarquement</li> </ul>
Metioua	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présence d'un port relativement important et l'unique en son genre dans la province de Chaouen <ul style="list-style-type: none"> <li>- Activité côtière sardinières , chalutiers</li> <li>- Pêche artisanale</li> <li>- Interaction de la pression du secteur de pêche côtier littoral « chalutage » sur la pêche artisanale</li> </ul> </li> <li>- Boisement</li> <li>- Assainissement rural</li> <li>- Gestion des déchets solides dans la commune.</li> <li>- Développement de la pêche artisanale</li> <li>- Vallée communicante avec le point culminant du Rif Central 2465 m dans la région d'Al Hoceima « commune de Issaguen » par l'oued Ouringa</li> </ul>